

**Accès à l'eau :**

**Lancement du concours de vidéos en ligne « petit splash deviendra GRAND! »**

Montréal, le 29 juin 2020 – Dans le cadre de *Juin, mois de l'eau*, la Fondation Rivières lance le concours « petit splash deviendra GRAND! » en remplacement cette année du traditionnel [Grand Splash](#). Par cet événement revisité, l'organisation invite les comités citoyens et les individus à présenter les accès publics à l'eau dont ils rêvent. Sous forme de capsule vidéo de moins de 5 minutes, les participants.es doivent décrire un accès à l'eau projeté, indiquer pourquoi le lieu est adapté au public et comment il contribuerait au bien-être de la communauté.

L'objectif du [Grand Splash](#) est de sensibiliser les instances politiques et la population québécoise à la qualité et à l'accessibilité publique aux cours d'eau dont le Québec regorge. Comme le mentionnait récemment le directeur général du Regroupement des organismes de bassins versants du Québec (ROBVQ), M. Antoine Verville, dans une entrevue intitulée « [L'eau, ce patrimoine collectif auquel on n'a pas vraiment accès](#) », l'accès à l'eau est un enjeu majeur au Québec. En effet, les municipalités ont le droit d'en limiter l'accès, comme n'importe quel propriétaire privé. Or, avoir accès aux plans d'eau devrait être un droit universel et c'est entre autres ce que la Fondation Rivières revendique.

Par le passé, [le Grand Splash](#) était un mouvement citoyen organisé dans le Vieux-Port de Montréal, en bordure du quai Jacques-Cartier. À cette occasion, les participants.es demandaient des aménagements et un suivi de qualité de l'eau afin de permettre la baignade dans le fleuve Saint-Laurent. Afin de mobiliser davantage les acteurs autour de l'accessibilité à l'eau et en faire un événement national, la Fondation Rivières avait prévu élargir le Grand Splash à cinq autres villes du Québec pour l'année 2020. « Malheureusement, la pandémie empêche la tenue de l'événement, mais nous saisissons l'opportunité pour revoir la formule et l'élargir avec ce concours qui mobilisera des centaines de citoyens. Le concours vidéo permettra bien sûr de mettre en lumière de potentiels sites prometteurs pour la baignade et autres sports nautiques, mais également des lieux pour organiser d'autres Grand Splash lors de la prochaine édition en 2021. Voilà l'idée derrière le slogan *petit splash deviendra GRAND*. » - Alain Saladzius, président de la Fondation Rivières.

Le concours se déroule du 29 juin au 9 août 2020. Parmi les vidéos reçues, un jury sélectionnera 10 finalistes qui seront soumises au vote populaire. Les réalisateurs et réalisatrices des cinq vidéos « coups de cœur » du public se mériteront :

- Un kayak
- Un panier cadeau
- Le soutien de la Fondation Rivières pour l'organisation de leur Grand Splash 2021

Tous les détails du concours ainsi que les règles de participation se trouvent sur le site [www.fondationrivieres.org](http://www.fondationrivieres.org).

Source :

Geneviève Tardy, responsable des communications et des événements publics

514 424-3556, [communications@fondationrivieres.org](mailto:communications@fondationrivieres.org)